



Numéro 20 – décembre 2004

INFO... PHIL

Bulletin d'information du Club philatélique de Bulle

Le mot du président

Une année calme pour le club philatélique s'achève, mais avec une grande activité en fin d'année. On se souviendra de notre très belle bourse de novembre et de la visite de la journée du timbre à Dietikon.

Le comité du club a mis beaucoup d'espoir dans la mise sur pied de la journée du timbre en 2006. Malheureusement pour nous, Olten a décroché le ticket. Qu'à cela ne tienne, nous fêterons tout de même dignement nos 50 ans ! Le comité vous expliquera ses projets au fur et à mesure.

Je tiens à remercier tout particulièrement les sociétés philatéliques qui nous ont soutenus, plus particulièrement nos sociétés amies romandes. Il ne s'en est fallu que de peu de voix. Nous souhaitons plein succès à Olten, car, à mes yeux, il est plus important de faire et partager notre passion plutôt que de penser localement.

Cette année nous avons choisi d'éditer un numéro un peu plus volumineux pour Noël, il y a de nouveaux articles, comme par exemple un agenda 2005 des bourses et expositions des sociétés romandes. Pour 2005, nous visiterons deux expositions : un rang II à Horgen (4 septembre) et la journée du timbre à Meyrin (4 décembre). Le prochain rendez-vous : notre loto annuel, le 15 janvier. Merci de votre présence (pour aider ou pour jouer)...

Je ne pourrais conclure ce mot en vous souhaitant, à vous et à vos familles, de magnifiques fêtes de fin d'année et surtout en vous présentant mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Au plaisir de vous revoir et philatéliquement votre.

Ma dernière trouvaille

Il est toujours intéressant de montrer ses dernières acquisitions, ce sont de petits trésors qui nous remplissent de joie, et il est vrai qu'il est parfois impossible de résister au plaisir de faire partager ces moments. Comme le titre ne l'indique pas, je ne peux pas résister à vous montrer plusieurs acquisitions...

Aujourd'hui je parlerai de mes derniers achats faits via Internet. J'ai visité beaucoup de sites, mais je ne parlerai que de trois : un site allemand, où j'ai pu obtenir le projet d'artiste d'un timbre non émis (voir page suivante), un site japonais où j'ai commandé un spécimen japonais (surcharge Mihon, en rouge, chose que je n'avais jamais vue auparavant. Je pense que cette surcharge rouge est destinée à différencier les timbres provenant du carnet de ceux du bloc feuillet, si quelqu'un a la réponse, je suis tout ouïe...). Sur ce même site, j'ai eu la chance d'obtenir un piquage à cheval d'un timbre américain et une variété d'un timbre vietnamien. Enfin, j'ai compulsé un site belge où j'ai pu acquérir une flamme intéressante. Ce sont cinq pièces de valeur très différente, mais souvent le seul fait d'obtenir de telles pièces devient très important et excitant.

Dans les cinq cas, tout s'est très bien passé et je pense continuer dans cette voie...



Spécimen (surcharge Mihon).



Impression sans noir



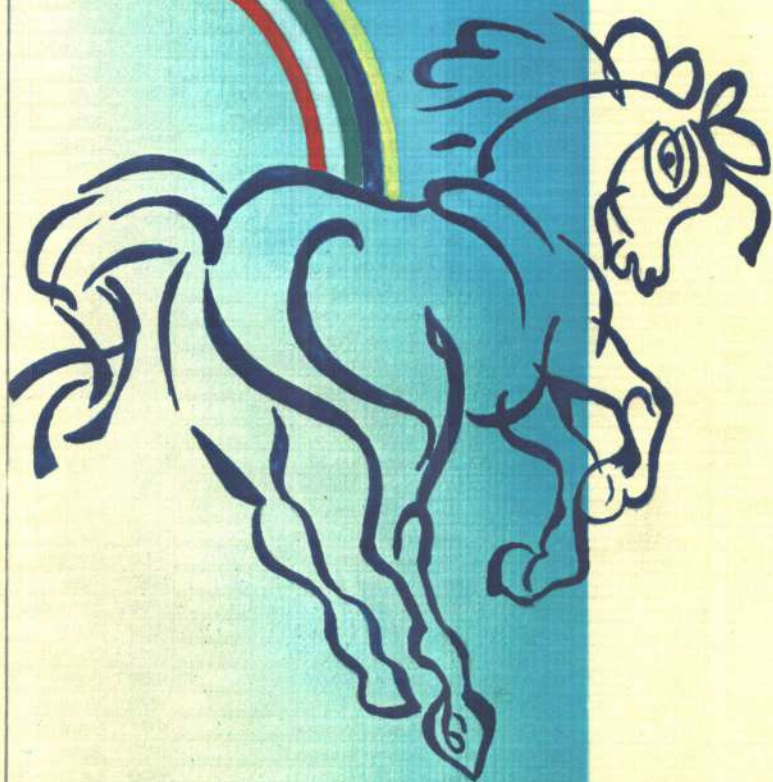
La cascade arc-en-ciel...



Piquage à cheval.

EGYPT
1996

مصر
١٩٩٦



مهرجان الخيول العربية
١٥ ق
بريد
15P.

Projet de timbre non émis

Jean-Marc Seydoux

ÉNIGME

Lorsque j'ai visité la Salon du Timbre à Paris au mois de juillet, un marchand belge m'a remis la lettre suisse reproduite ci-dessous dont il ne connaissait pas l'utilisation.



A mon retour, j'ai fait appel à Bernard, notre plus éminent spécialiste de la philatélie suisse qui a pensé que cette énigme pourrait intéresser nos lecteurs.

«Cette lettre aurait pu être intéressante si les timbres n'avaient pas été décollés, ce qui est très regrettable. Elle a été envoyée par le Conseil Fédéral qui bénéficie de la franchise de port pour la Suisse, d'où la mention «officiel franco». Par contre, elle a dû être affranchie depuis la frontière suisse jusqu'à Naples (4ème rayon, plus de 40 heures de voyage), soit probablement à 80 cts jusqu'à destination (cachet PD)».

Le présent exemple montre qu'il ne faut jamais couper ou décoller les timbres d'une lettre présentant soit un cachet intéressant ou des inscriptions sortant de l'ordinaire.

La rédaction remercie Bernard pour ses explications relatives à un pli qui auraient certainement pu faire des heureux.

Jean-Pierre Tornare

LA LUTTE CONTRE LES TIMBRES ILLÉGAUX

On a vu ces dernières années l'apparition de vignettes qui ressemblent à des timbres, mais qui en fait ne sont que des bouts de papier coloriés. Au début, il s'agissait de pays qui n'existaient pas ou de régions existantes mais qui n'avaient pas de souveraineté postale.

Mais ces procédés ne permettaient pas aux faussaires de gagner assez d'argent. Maintenant, ils ont franchi un pas supplémentaire dans l'escroquerie en utilisant sans complexes le nom d'administrations postales existantes.

Il s'agit en général de pays sous-développés avec des services administratifs et postaux peu efficaces. Lorsque la poste lésée découvre la supercherie, les malandrins ont déjà encaissé et sont occupés à de nouvelles affaires douteuses. Ces émissions crapuleuses se composent pratiquement toujours de séries thématiques.

Que peut faire le collectionneur pour lutter contre des pratiques aussi malhonnêtes ? Par grand chose à première vue, si ce n'est de ne pas acheter immédiatement les émissions de pays au premier abord douteux. N'oublions pas que ces émissions sont inacceptables au niveau postal et bien entendu philatélique.

Pour avertir les philatélistes, l'UPU (Union Postale Universelle) et l'Association Mondiale de Développement de la Philatélie ont développé un système de numérotation où chaque pièce légalement émise reçoit un numéro (WNS). Ainsi, chaque administration postale fait enregistrer ses timbres dès leur émission et ceux-ci sont reproduits sur Internet.

Pour les lecteurs ayant un accès à Internet, le site **www.wnsstamps.ch** vous orientera sur les timbres légalement émis. Un échantillon de ce site est reproduit en fin d'article.

Le problème réside cependant dans le fait que certaines administrations postales font enregistrer leurs nouvelles émissions trop tard, par exemple seulement à la fin de l'année. La Suisse était au moment de la rédaction de cet article à jour.

Des mesures légales doivent également être prises. Celles-ci sont en bonne voie et elles consistent tout d'abord à publier la liste des imprimeurs et affairistes impliqués dans ces activités illégales. Ensuite, il faudra donner la possibilité à l'UPU qui est tout de même une agence spécialisée de l'ONU de poursuivre les responsables.

Il faut espérer que les peines encourues seront exemplaires.



L'Association mondiale pour le développement de la philatélie (AMDP) et l'Union postale universelle (UPU) ont conçu et développé ensemble le Système de numérotation de l'AMDP (WNS), qui a été lancé le 1er janvier 2002.



Info WNS
 Qu'est-ce qu'un numéro WNS ?
 Administrations Postales participantes
 Les 30 timbres les plus récemment émis



Vous êtes la 57214 ème visiteur de ce site - Il y a 12421 timbres-poste enregistrés.



Pour afficher un timbre répertorié, tapez le numéro WNS



Pour afficher une série de timbres enregistrés, sélectionnez un ou plusieurs critères

Pays / Poste

- Pays/poste -

Date d'émission

- Année - - Mois -

Thème principal

- Thème -

Sujet / mot-clé

- ☒ enregistrements les plus récents
☐ enregistrements dans l'ordre chronologique

Recherche



Il suffit d'indiquer le nom du pays ou du thème, l'année et le mois de l'émission et de cliquer sur «Recherche». Il faut parfois renouveler l'opération quelques semaines plus tard.

Les protagonistes de ce système (sigles ci-dessus) qui sont membres de l'Association Mondiale de Développement de la Philatélie sont:

L'UPU (Union postale Universelle), la FIP (Fédération Internationale de Philatélie), l'IFSDA (Association internationale des marchands de timbres), l'ASCAT (Fédération internationale des éditeurs de catalogue de timbres) et l'AIJP (Association internationale des journalistes philatéliques).

Jean-Pierre Tornare